

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010174 – AMR 13/006/01

Action complémentaire sur l'AU 237/00 (AMR 13/011/00 du 10 août 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ARGENTINE Vanessa Piedrabuena [orthographe rectifiée], présidente de l'*Asociación Travestis Unidas de Córdoba* (ATUC, Association des travestis unis de Córdoba)

Londres, le 15 mars 2001

Des policiers se sont introduits de force chez Vanessa Piedrabuena et ont menacé de la tuer, après qu'elle eut pris part à une manifestation organisée en vue d'obtenir la réouverture de l'enquête sur la mort en garde à vue de la militante Vanesa Lorena Ledesma.

Le 17 février, à 2 h 30 du matin, une voiture de police s'est arrêtée devant chez elle, à Córdoba. Après avoir enfoncé la porte d'entrée, quatre policiers en uniforme lui ont dit qu'elle devait tout laisser en l'état, et qu'ils ne voulaient plus la voir dans les rues, sans quoi son sort serait pire que celui de Vanesa Lorena Ledesma. Avant de s'en aller, un des policiers a appuyé le canon de son arme contre sa tête.

D'après les informations recueillies, elle a été de nouveau menacée par la suite. Elle a signalé ces événements au Service des affaires internes de la police, mais à la connaissance d'Amnesty International, ce service n'a pris aucune mesure en vue d'enquêter sur ses allégations.

Vanessa Piedrabuena (qui est enregistrée à l'état civil sous le nom de Roque Virgilio Piedrabuena) est la présidente de l'*Asociación Travestis Unidas de Córdoba* (ATUC, Association des travestis unis de Córdoba). Vanesa Lorena Ledesma, militante de cette organisation, est morte en garde à vue le 16 février 2000, apparemment des suites de torture. Une information judiciaire a été ouverte, et en juillet 2000, un certain nombre de fonctionnaires de police ont été inculpés pour leur implication présumée dans la mort de ce travesti. L'enquête a ensuite été close, et Vanessa Piedrabuena s'efforce d'obtenir la reprise des investigations.

La présidente de l'ATUC mène campagne sans relâche pour que justice soit faite depuis le décès de Vanesa Lorena Ledesma. Elle a été menacée à maintes reprises, mais les autorités n'ont pris aucune mesure pour enquêter sur ces tentatives d'intimidation ou la protéger. Le 16 février, anniversaire de la mort de Vanesa Lorena Ledesma, elle a participé à une manifestation organisée dans la capitale, Buenos Aires, en vue d'obtenir la réouverture de l'enquête sur ce décès.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les autorités argentines persistent à ne pas enquêter de manière satisfaisante sur les allégations faisant état d'actes de torture et d'exécutions extrajudiciaires imputables à des membres des services de police fédéraux et provinciaux. En outre, les personnes, comme Vanessa Piedrabuena, qui dénoncent ces violations des droits humains s'exposent à des représailles qui entravent le cours de la justice. Pour obtenir de plus amples informations sur la mort de Vanesa Lorena Ledesma, veuillez consulter le document d'Amnesty International intitulé *Argentine. Mort d'un travesti en garde à vue* (AMR 13/004/00, avril 2000).

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre exprès / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé à l'idée que des policiers se sont introduits de force chez Vanessa Piedrabuena le 17 février et ont menacé de la tuer, et demandez aux autorités d'ordonner sans délai l'ouverture d'une enquête impartiale et exhaustive sur ces événements ;
- appelez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour la protéger, afin qu'elle puisse poursuivre ses activités légitimes au sein de l'*Asociación Travestis Unidas de Córdoba* (ATUC, Association des travestis unis de Córdoba) sans craindre d'être harcelée ;
- demandez à être informé des résultats de l'enquête sur la mort en garde à vue de Vanesa Lorena Ledesma (enregistrée à l'état civil sous le nom de Miguel Angel Ledesma), et demandez si les policiers inculpés ont été arrêtés ou suspendus.

APPELS À :

Gouverneur de la province de Córdoba :

Señor Gobernador de la Provincia de Córdoba
Dr. José Manuel de la Sota, Casa de Gobierno
Calle Boulevard Chacabuco 1300
5000 Córdoba, Córdoba
Argentine

Fax : + 54 351 434 30 13

Formule d'appel : *Señor Gobernador*, / Monsieur le Gouverneur,

Ministre argentin de la Justice et des Droits humains :

Sr. Ministro de Justicia y Derechos Humanos
Dr. Ricardo Gil Lavedra
Ministerio de Justicia y Derechos Humanos
Sarmiento 329, 5 Piso
1041 Buenos Aires C.F.
Argentine

Fax : + 54 11 4328 5395

Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Médiateur chargé de veiller à la défense des droits humains dans la province de Córdoba :

Defensor del Pueblo de la Provincia de Córdoba
Dr. José María Zamanillo
Tucuman 25, 4o. Piso
5000 Centro Córdoba, Córdoba
Argentine

Fax : + 54 351 434 20 60 / 434 20 61

Formule d'appel : *Señor Defensor*, / Monsieur le Médiateur,

Organisation de défense des droits humains :

Unidhos
Artigas 218, Córdoba
Córdoba, Argentine

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 26 AVRIL 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : <http://www.efai.org>*